

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 463

Artikel: Le rôle et la situation de la femme en Palestine

Autor: Ringwald

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion du salaire féminin. Dans l'état actuel des choses, le principe: à travail égal, salaire égal, restera forcément lettre morte, parce que les mêmes opérations ne sont pas accomplies en même temps par les hommes et les femmes.

On ne combattra efficacement la tendance à remplacer les hommes par les femmes (dans un but notoire d'exploitation et de lucre, aussi bien dans l'industrie que lorsqu'il s'agit d'employées) que le jour où l'on donnera au problème du salaire la seule solution qu'il comporte: à rendement égal, salaire égal, et cela dans le monde entier.

A défaut d'une telle solution, les progrès techniques rapides ne tarderont pas à entraîner une élimination de plus en plus forte de l'homme au profit de la femme, et même de l'homme et de la femme au profit de la jeune fille, moins bien rétribuée, qui, seule, pourra compter sur la stabilité de son emploi.

L.-H. P.

Rectification. — Mme Lydie Morel nous prie de corriger un mot de sa réponse à l'Enquête publiée dans le numéro précédent. Elle a écrit: accession aux fonctions, et non pas aux sanctions.

Le rôle et la situation de la femme en Palestine

Lors d'un voyage en Palestine, de mars à avril 1935, j'ai eu l'occasion d'observer la femme palestinienne des villes et des campagnes, son travail dans son ménage et dans les colonies, son activité éducative et professionnelle, etc. Partout j'ai pu constater que ses droits ne sont nullement en rapport avec le travail qu'elle fournit.

L'adaptation au pays se fait péniblement, et le changement de vie est dur à la femme comme à l'homme. Par exemple, la jeune fille élevée en Allemagne dans un certain confort éprouve, malgré sa bonne volonté, de grandes difficultés à s'habituer à sa situation nouvelle. Elle est obligée de sous-louer une ou deux chambres de son appartement de trois pièces; car, à cause du nombre inouï d'immigrés, les loyers augmentent d'un jour à l'autre. On vient heureusement d'interdire, à Tel-Aviv surtout, ce genre de spéculation.

La femme a des difficultés avec son ménage, et la jeune fille, même celle venant de l'est de l'Europe, estime le travail ménager indigne d'une sioniste et, de plus, improductif, et lui préfère un travail constructif, tel celui d'aide-maçon. Les domestiques sont considérées comme des ouvrières: elles arrivent le matin, travaillent huit heures, se reposent le samedi et les nombreux jours de fêtes, et empruntent des livres à la bibliothèque de leur maîtresse. A cause de la pénurie de bonnes, les salaires sont très élevés, et varient de deux à quatre livres par mois, la nourriture en plus.

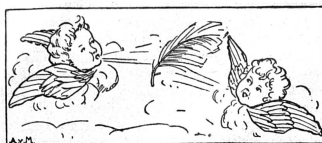
En général, les femmes sont satisfaites de leur condition, pourvu qu'elles puissent, après leurs travaux fatigants, lire, ou faire ou écouter de la musique. Malheureusement, l'intellectuelle n'apprend qu'avec beaucoup de peine la langue du pays, l'ivrit, qui est vivante et comprend déjà toute une littérature, telle la Habimah, recueil d'auteurs russes, ainsi que d'œuvres de Molière et de Shakespeare.

souffles, ils vibrent ensemble pour tout et par tout, au point de se sentir désaccordés quand des instants les éloignent. Leurs curiosités sont communes. De la vie dont ils ne savent rien à seize et à vingt ans, ils voudraient tout savoir... Et, parce que tous deux souffrent l'étrouffement créé par le morne entourage, ils s'évadent dans le libre et magique univers de leur solitude.

C'est Lucile qui fera naître l'étincelle du génie de son frère en lui suggérant de peindre par des mots ce qu'ils ressentent tous deux. « Elle me révéla la muse: un souffle divin passa sur moi » écrivit plus tard le grand poète. Lucile se prend, elle aussi, à l'enthousiasme littéraire; elle traduit des poèmes latins, mais ses essais demeurent à vrai dire, assez médiocres.

Cette chanoinesse ne pensait qu'à l'amour. On l'a dite un peu déséquilibrée... elle n'était que malade et exaltée, singulièrement séduisante et tout aussi malheureuse. Son attachement pour son frère demeura pur, sans aucun doute, et la pauvre Lucile n'en peut mais si le poète en fit un prétexte littéraire pour s'attribuer à lui-même un de ces rôles sataniques qu'il mit à la mode.

Le père mort et Combours délaissé, Lucile alla vivre dans la jolie ville de Fougères où habitaient ses trois sœurs mariées. « Il faut au printemps entrer à Fougères par la vieille porte Notre-Dame qui s'ouvre entre deux tours fleuries comme un jardin, nous conseille M. Cahuet. La ravenelle jaune et cette valériane rose que l'on nomme le lilas des murs enflamment la pierre grise. C'est un chant de couleur dans le granit breton. Sous un verre à grillage, une Vierge du temps de la duchesse Anne vous présente un bouquet: accueil



DE-CI, DE-LÀ

Foyer des Etudiantes, 20, av. Henri-Dunant Genève.

Au début du semestre universitaire rappelés que le Foyer des Etudiantes, fondé en 1910 par la Fédération des Associations Chrétiennes d'Etudiantes, met ses locaux à la disposition des étudiantes (étudiants admis) visitant les établissements de l'instruction supérieure à Genève: Université, Institut J.-J. Rousseau, Ecole Sociale, Ecole des Beaux-Arts, Conservatoire. Le Foyer est un club ouvert aux étudiantes de toute nationalité, de toute opinion philosophique et religieuse. Les étudiantes trouveront au Foyer des salles d'étude et de réception, ouvertes tous les jours de 8 à 22 heures (bibliothèque, piano, machines à écrire et à coudre). Thé à 16 heures. Des renseignements seront donnés concernant la vie de l'étudiante à Genève (échange de langues, cours, adresses de chambres et pensions, sports, etc., etc.). Suivant les désirs exprimés par les étudiantes, des causeries et discussions seront organisées. Il est prévu des rencontres amicales les dimanches des 16 heures.

Après-midi d'ouverture, dimanche 16 novembre, à 16 heures. Dans la même demeure, la « Maison des Etudiantes » reçoit quelques pensionnaires. Pension complète et repas séparés.

S'adresser 20, avenue Henri-Dunant. Téléphone 42.746. (Communiqué)

Cours de cuisine pour garçons.

A l'école primaire supérieure de Queen Street à Manchester, l'enseignement de la cuisine est donné à 60 garçons des trois classes supérieures. Ceux-ci se présentent à l'école en tablier blanc, avec des mains et des ongles irréprochables et un enthousiasme formidable. Comme c'est la première école de Manchester qui fait cette expérience l'essai est suivi avec un intérêt considérable par les autorités scolaires.

La mère juive se dévoue généralement à ses enfants, et ici, en Palestine, on voit des parents qui couchent sous la tente, mais logent leurs rejetons dans des maisons. L'enseignement et l'éducation de la jeunesse sont très soignés, et les écoles créées pour elle sont des modèles du genre. Dans le quartier Neve-Shanan, de Tel-Aviv, se trouve une école de mille enfants, dont le réfectoire en héberge cinq cents à la fois; les mères travaillant toute la journée, les écoliers prennent leurs repas à l'école. Une école enfantine toute proche a une halle de repos pour ses quatre-vingts élèves; un jardin d'enfants est équipé suivant la méthode Montessori; une autre maison reçoit les petits malades des yeux... Je pourrais énumérer longtemps encore de telles institutions; pourtant il devrait y en avoir encore davantage, car l'émigration des années 1934-35 a été considérable.

Au commencement, le climat paraît insupportable à la Palestinienne; elle devient obèse et

Les maîtresses qui sont chargées de ces cours donnent sur leurs élèves des appréciations très élogieuses, disant qu'elles préfèrent les classes de garçons aux classes de filles. Les garçons se montrent plus attentifs et n'oublient aucune des directions de la maîtresse. La seule difficulté consiste à modérer leur enthousiasme. Un progrès a déjà été réalisé. Après une leçon sur la propreté, les garçons se sont présentés en classe plus nets et plus propres qu'auparavant. En plus de la cuisine, les garçons s'exercent à d'autres travaux domestiques, entre autres au blanchissage.

Précieuse corpulence.

Dans l'île de Chypre, s'il faut en croire une feuille de Madrid, les mœurs n'ont guère encore évolué. On y peut toujours, légalement, s'acheter une épouse, fille de parents turcs. Une jeune fille mine vaut 1.500 francs tandis qu'une personne aux formes dodues atteint souvent le prix de 8.000 francs. Les acheteurs sont pour la plupart des Arabes de Palestine. Le versement doit être mentionné, paraît-il, dans le contrat de mariage. En cas de répudiation, la somme peut être restituée suivant les conventions. Pourtant les « demandeurs » n'hésitent pas à pencher du côté de la corpulence, pleine de charmes à leurs yeux, si chère soit-elle.

Educational ménagère.

Le Congrès annuel du Centre national d'études d'éducation ménagère, qui réunissait récemment à Bruxelles une centaine de femmes appartenant aux différents partis politiques, s'est occupé entre autres de la question d'une réforme du service ménager.

Au cours des deux journées d'étude, des rapports furent présentés sur le recrutement et la formation de l'aide ménagère et de l'assistante familiale, et sur la formation d'un cadre professionnel pour ces emplois.

On examina aussi de quelle façon il serait possible d'alléger les travaux et les charges de la maîtresse de maison, soit par l'emploi d'une technique adaptée aux besoins ménagers, soit par l'organisation de services collectifs, ou bien encore par l'emploi de l'aide humaine.

Chacun des points exposés fera l'objet d'une étude approfondie, dont les résultats seront développés aux prochaines journées d'étude.

viellit rapidement, surtout dans les colonies. Elle s'en rend compte et en souffre, tout en se consolant par l'idée qu'elle passe par une époque de transition. Et voici encore un des traits du caractère de la mère juive: elle supporte tout par amour pour ses enfants et pour la vie de liberté et de dignité que, par ses efforts, elle tente de leur procurer.

Au point de vue des droits, comme je l'ai déjà dit, elle est en retard, mais de toutes parts on tente d'améliorer peu à peu sa situation. La première Association féminine fondée en Palestine a à son programme l'égalité de droits pour la femme. C'est grâce aux travaux de cette Association que l'on rencontre des membres féministes au Conseil national juif (Vaad Leumi). En 1932, à la municipalité de Jérusalem ont été nommées deux femmes. Il existe des avocates. Mais il reste encore beaucoup à faire. La Palestinienne devrait avoir le même droit que la Palestinienne à être inscrite comme propriétaire de terrains, et

la femme de son frère. Sont évacuées à Rennes les détenues: « Julie Chateaubriand, femme Farcy, ex-noble, âgée de vingt-sept ans; Lucile Chateaubriand, ex-noble, âgée de vingt-cinq ans; Céleste Buisson, femme Chateaubriand, ex-noble, âgée de dix-huit ans. »

Leur captivité fut cruelle et les nouvelles du dehors accablantes. La mère de Lucile, qui a soixante-douze ans, est emmenée dans la charrette des aristocrates et traînée à Paris. A Combours, on avait ouvert la tombe du père et jeté ses cendres au vent. Les trois prisonnières avaient heureusement des amis dans la région, et une pétition, signée d'habitants de Fougères, d'officiers municipaux et du Conseil général, réclama leur délivrance. Enfin libres, elles rejoignirent leur vieille mère.

« Madame de Chateaubriand avait été oubliée à la Conciergerie. Un commissaire s'étonna de l'y voir: — Que fais-tu, citoyenne? qui es-tu? Pourquoi restes-tu ici? »

— On m'a pris mon fils. Je ne veux plus savoir ce qui se passe. Il m'est indifférent de mourir en prison ou ailleurs.

— Mais tu as peut-être d'autres enfants?

Elle donna les noms des trois détenues de Rennes.

« L'ordre fut expédié, disent les « Mémoires » de Chateaubriand, de remettre celles-ci en liberté, et l'on contrainait ma mère de sortir. »

Dans les temps troublés qui suivirent sa libération, Lucile se maria. Cette union d'une jeune fille avec un septuagénaire a de quoi nous consterner. L'époux, M. de Caud, n'avait ni bonne mine, ni richesse, ni talents, ni tendresse; rien,

à être admise à l'emphytéose, c'est-à-dire au droit de contracter un bail à long terme de biens immeubles, conférant un droit réel d'hypothèque.

La situation juridique de la femme mariée doit être révisée. Il faudrait qu'elle puisse choisir entre la nationalité de son mari et la sienne propre. La loi juive est une loi basée sur le droit et la justice, mais il faudrait l'adapter à la situation actuelle. Malheureusement, de nos jours, la justice ordinaires est plus équitable que la justice rabbinique; mais la femme juive ne peut y recourir quand le litige touche à sa famille. Les tribunaux rabbiniques devraient être forcés d'interpréter la loi du Talmud de façon à l'adapter à la situation féminine actuelle.

Au point de vue du travail, l'Association est bien secondée dans la lutte pour l'égalité de la Palestinienne par le Conseil des ouvrières. Certaines formes de travail sont réservées aux femmes: l'hiver dernier, des milliers d'entre elles ont été envoyées à la campagne pour la cueillette des oranges; une ferme d'apprentissage a été créée pour les jeunes filles, ainsi qu'une école de couture, une blanchisserie et une école de tissage à Haïfa. On cherche à relever les salaires, car, dans les usines, la rétribution des ouvrières est minime. Les loyers étant très élevés, il faudrait gagner quatre francs par jour et les salaires varient de un franc cinquante à quatre francs. Le mouvement tendant à hausser les salaires féminins possède un journal spécial: l'Organe de l'ouvrière (Dvar Poaleth), qui s'efforce d'instruire les travailleuses.

Les certificats d'immigration sont exigés pour les femmes; c'est l'Angleterre qui contrôle l'immigration, la Palestine étant sous son mandat. On n'admet pas volontiers les jeunes filles et point du tout les femmes divorcées et les veuves. Le Conseil des ouvrières considère comme un grand succès d'avoir obtenu soixante-quinze certificats de jeunes filles.

On cherche à obtenir le droit de vote pour les femmes, et un grand pas en avant a été fait par la récente déclaration du gouvernement qui accordera le vote féminin si les deux-tiers des magistrats sont d'accord.

La Palestine n'est pas encore à même de soutenir à elle seule toutes les institutions que je viens de mentionner. Elle compte toujours sur l'aide des organisations juives à l'étranger. L'organisation sioniste féminine de l'Amérique a créé le service d'hygiène palestinien de toutes pièces: en 1913, elle a envoyé deux infirmières pour s'occuper des mères; en 1925, a été commencée la lutte contre la malaria et la trachoma (maladie des yeux); en 1918, la Hadassah Medical Organisation a créé un service prophylactique et thérapeutique dans tout le pays et des hôpitaux ont été fondés dans les villes. Mais la crise étant survenue, les subventions tarissent et la charge retombe sur les municipalités. Le budget de ce service d'hygiène, ainsi que ceux d'un laboratoire d'analyse des aliments, d'une clinique dentaire, d'une salle publique de lecture, etc., s'élevait en 1934 à cent mille livres dont quarante-huit mille étaient fournies par l'Amérique.

Une autre organisation féminine et sioniste importante est la Wizo. Fondée en Angleterre en 1919, elle a rassemblé en mars 1935, au Congrès de Tel-Aviv, trois cent vingt délégués représentant soixante-mille femmes de quarante-quatre pays, elle tire aussi ses ressources de l'étranger. Son but est de s'occuper des femmes et des enfants et de donner à la Palestinienne un rôle actif dans la société juive sans abandonner sa neutralité

en somme, ne pouvait expliquer ce mariage. Peut-être Lucile avait-elle tant souffert qu'elle se désintéressait de tout, même de son propre sort. Elle n'est plus chanoinesse, elle n'a plus d'argent, il n'existe plus d'églises où aller prier. « Il n'y avait plus d'autels à Fougères, ni de croix aux clochers. »

De plus, tous les hommes jeunes de sa société

ont émigré ou se cachent: leur absence fait la chance des vieillards. Quand Lucile, isolée, dépendante, désemparée, sans nouvelles de son frère toujours en exil, songea à se créer un foyer, elle ne rencontra que ce septuagénaire sans attrait. Elle l'imaginait comme un père, et, quand il prétendit être plus et mieux, tout alla mal. Elle s'enfuit, ou il la chassa. Sept mois après, M. de Caud mourut.

Quand Chateaubriand put enfin revenir en France, Lucile reprit goût à la vie et espéra reprendre le cours des fraternelles relations de leur jeunesse. Mais il y avait Céleste. Céleste mariée quatre mois, puis séparée de son mari pendant huit ans. Elle avait quand même quelques droits sur ce grand volage. Destin tragique, à vrai dire, que celui de cette blonde menue, assez insignifiante et sèche, qui a épousé un volcan! Elle ne fait rien pour établir de bonnes relations avec Lucile, dont le caractère, il faut le dire, était plutôt insupportable.

A trente-six ans, Lucile de Caud est encore

politique. Pour réaliser sa tâche, elle se sert de trois moyens: 1. l'instruction agricole parfaite et complète. Si la population persiste à s'entasser dans les villes, à Tel-Aviv, Haïfa, Jaffa, Jérusalem, etc., la crise prévue éclatera bientôt. Pour intéresser à la terre la population, environ quatre-vingts élèves sont formées chaque année à la ferme d'apprentissage Nahalal; Ayanoti, sous la direction d'Ada Fischmann, verra bientôt cent-vingt élèves; à Petach-Tikwah, travaille un groupe de jeunes filles sous la surveillance d'une institutrice ambulante.

2. L'éducation ménagère intensive de la femme. Cet enseignement est donné dans des écoles spéciales, par exemple au Hostel à Tel-Aviv. Chaque année se réunissent régulièrement dans cette ville et plusieurs fois, les femmes du pays entier pour échanger des expériences faites à la cuisine, aux champs et dans l'étable.

3. L'enseignement des méthodes nouvelles pour le soin des nouveaux-nés et les instructions données aux mères pour soigner les enfants en général. Le Congrès de Tel-Aviv a décidé de s'occuper moins qu'auparavant des jardins d'enfants qu'il envisage comme étant une tâche publique; la Suisse et l'Angleterre subventionneront cependant deux années encore un certain nombre d'écoles enfantines. Il ne m'est pas possible d'indiquer plus complètement le travail fourni par la Wizo et spécialement par sa fédération suisse. Je puis cependant affirmer que la Wizo est en train de représenter l'organisation de la femme en Palestine et que c'est elle qui créera un mouvement féminin nouveau.

Mme Dr. RINGWALD, Bâle.

Le recrutement des infirmières

Durant les années qui ont suivi la guerre, la plupart des pays européens ou américains du Nord ont encouragé le recrutement des infirmières, parce que leur nombre avait été reconnu trop faible en cas d'une grande guerre, ou de périodes difficiles lui succédant. Cependant, dix ans ne s'étaient pas passés que, dans un ou deux pays, il se trouva qu'il y avait plus d'infirmières que de travail à leur offrir. Le B.I.T. chargea en 1928 le Conseil international des infirmières d'enquêter sur la profession. Cette enquête révéla que le Danemark avait restreint le nombre des élèves admises dans les écoles d'infirmières et que les Etats-Unis commençaient à s'engager dans cette voie. Dans d'autres pays, en Autriche, en Nouvelle-Zélande et en Suède, il se produisit à certains moments de l'année un chômage auquel il est facile de remédier par des temps de vacances répartis de façon à ce que des infirmières n'aient pas trop de besogne en certains mois, et pas du tout en d'autres. La situation s'est aggravée ces dernières années, surtout par le refus des Etats-Unis d'accueillir les infirmières d'autres pays.

Une tablette fort instructive donne le nombre d'habitants d'un pays correspondant aux services d'une infirmière. Si en Danemark il y a une infirmière pour 403 habitants, en Palestine, la proportion est de 3.235 habitants par infirmière; en Belgique, de 3.438 pour une; en France, de 1660 pour une; en Autriche, de 1450 pour une; en Hongrie, de 26.569 pour une; en Grèce, de 51.429 pour une; en Tchécoslovaquie, de 14.311 pour une; en Chine, de 131.959 pour une. La Suisse est heureusement mieux partagée

intérieure trop vibrante, trop exigeante et trop déçue. Lucile fut sensible à son amour, mais elle le repoussa en apprenant qu'il n'était pas libre, ayant été marié hors de France à une étrangère encore vivante. Elle échappa ainsi au sort peu reluisant de devenir la seconde épouse d'un bigame. Chénodollé avait peut-être oublié son premier mariage... les poètes ont de ces distractions.

Des lors, l'infortune de Lucile augmenta. Parce qu'elle ne s'entend pas bien avec Céleste, qui la trouve « trop mêlée à la vie de son mari », elle ne va pas dans la maison de son frère. Son dernier espoir a sombré, celui qu'elle exprimait ainsi dans une lettre à Chateaubriand: « Mon ami, je ne regarde plus sur la terre de sûr asile pour moi que ton cœur. » Il allait la voir toutes les fois que sa vie complexe le lui permettait, et elle lui écrivait à peu près chaque soir, — et c'était sa seule douceur. Ces lettres, que reproduit M. Cahuet, sont émouvantes au possible.

Physiquement, moralement, matériellement aussi, Lucile, en la dernière année de sa vie, est une très pauvre femme. Après avoir erré de lieu en lieu, elle s'était fixée au couvent parisien des Dames-Saint-Michel. Puis, se sentant proche de sa fin, elle se réfugia chez un médecin. Elle n'avait plus rien, était même dépourvue de la présence de son frère ressaisi par l'entourage féminin, mais surtout retenu par Céleste.

« Elle est morte seule, bien seule, comme il était dans la logique de son destin qu'elle mourût... ». Chateaubriand a écrit: « Tout échappait à la fois à ma sœur, et, retombée sur elle-même, elle n'avait plus la force de se porter. » Elle se laissa mourir. Son frère, en séjour chez une de ses belles amies, ne revint pas assez tôt pour pouvoir suivre son cercueil. Lucile eut le convoi des pauvres et fut ensevelie dans la fosse commune. On l'y laissa.

JEANNE VUILLIOMENET.

et se rapproche du pays le plus favorisé, le Danemark, avec ses 581 habitants pour une infirmière.

Le problème qui, plus intéressant encore que celui de la quantité, se pose un peu partout est celui de la qualité de l'infirmière. Il y a, dans beaucoup de contrées, un nombre considérable d'infirmières manquant d'ouvrage parce qu'elles ne sont pas à la hauteur de leur profession. Il faut donc ne pas recruter uniquement un nombre suffisant d'infirmières, mais veiller à ce que celles qu'on recrute soient bien préparées.

Dans beaucoup de pays, les infirmières des hôpitaux sortent d'écoles spécialisées dans cette formation; un mouvement s'observe tendant à diminuer le nombre de ces écoles, aussi bien que le nombre des infirmières qu'elles forment. La tendance est généralement d'avoir moins d'écoles, mais en revanche des écoles préparant mieux. Les conditions d'admission doivent être plus sévères quant à l'âge, à la culture générale et aux conditions de santé. Actuellement, l'âge d'admission varie, suivant les pays, de dix-sept à vingt-sept ans. Depuis la guerre, l'âge d'admission a constamment baissé, car il n'est plus possible à une jeune fille d'attendre jusqu'à vingt-cinq ans avant de se préparer à sa profession.

Il est intéressant de constater qu'on est arrivé presque partout à la conclusion que la formation courante, qui suffit à une infirmière pour travailler en sous-ordre sous une direction médicale, ne suffit plus quand la jeune fille, de par son genre de travail, est plus indépendante. Exemple: l'Italie, par une loi de 1925, considère qu'à la formation de deux ans d'une infirmière travaillant ensuite sous surveillance, doit être ajoutée une année d'études pour être infirmière-visiteuse, ou sociale, ou publique, etc., et deux ans si l'infirmière veut être directrice d'une division d'hôpital. La France, la Grande-Bretagne et la Hollande ont organisé de nombreuses classes de perfectionnement préparant des infirmières pour enfants, pour services publics, pour maladies mentales, etc. Les infirmières de formation générale et en service dans les hôpitaux n'y ont que peu de chances d'acquiescer quelque expérience en ces spécialités. Dans un ou deux pays, l'infirmière qui veut tout apprendre y consacrerait plus de temps qu'un étudiant pour devenir médecin. Il est constaté ici où là un nombre assez élevé d'étudiantes qui, manquant d'argent pour continuer leurs études, adoptent la profession d'infirmière.

En conclusion de cette étude sommaire des rapports présentés au B.I.T. sur les conditions de recrutement des infirmières, on peut affirmer que cette question est des plus importantes et que l'on passe actuellement par une période de transition qui est influencée — et souvent mise en péril — par les difficultés économiques du temps présent.

JEANNE VUILLIOMENET.

(D'après *The International Nursing Review*.)

Les nouvelles Führerinnen

L'Université politique allemande a fondé récemment un séminaire pour la formation, parmi les directrices du mouvement féministe national-socialiste, de femmes-guides ou femmes-chefs (Frauenschaftsleiterinnen). Selon la *Frankfurter Zeitung*, qui reproduit les idées de deux femmes nationales-socialistes, voici la raison d'être du futur séminaire: on avait craint, sans raison, que le national-socialisme ne chassât les femmes du domaine de l'esprit; il n'a, en réalité, demandé ce sacrifice aux femmes que pour un temps, et elles pourront dorénavant occuper des postes supérieurs, sans cependant pouvoir prétendre à l'égalité avec les hommes, ce qui serait insensé et mal compris, étant donné les devoirs et les droits naturels du sexe féminin. En conséquence, le principe fondamental de l'éducation, suivant le national-socialisme, serait d'élever la femme uniquement en vue de son rôle de mère et d'éducatrice, et de développer en elle la simplicité, la sincérité et l'amour de la patrie, c'est-à-dire une conduite héroïque et le sacrifice sans réserves. Il ne sera pas nécessaire de donner à chaque femme des connaissances politiques, mais bien de l'intéresser aux événements de son temps vus à la lumière des doctrines nationales-socialistes. Les doctrines héréditaires et racistes, l'économie politique et l'histoire dirigeraient sa vie pratique et lui rendraient faciles tout travail et toute fonction: mariage, ménage, travail professionnel, etc.

Trois Associations pour le travail (*Arbeitsgemeinschaften*) existent déjà et forment la femme pour la maison et la famille, la science et la culture raciste, les questions d'histoire et de culture générale, ce dernier cours étudiant, de préférence, la culture de la femme germanique. Cinq cents femmes se sont déjà inscrites pour ces cours.

De prime abord, il n'est pas facile de croire que le national-socialisme n'ait pas chassé les femmes des postes qu'elles occupaient, bien que les *Führerinnen* le prétendent. Et on se demande avec une certaine curiosité comment elles réintègreront les régions d'où on les a exilées. Il n'y a aucun doute sur un point: ce qu'on appelle

« conduite héroïque », etc., veut dire ceci: contrairement aux femmes des autres nations qui sont empoisonnées par le pacifisme, la femme allemande doit élever ses enfants dans l'amour de la guerre et la haine de l'étranger. Quant à l'éducation, nous avons déjà dit dans ce journal que la haine et l'orgueil qu'elle dépose dans l'âme douce et aimante d'un enfant conduira au désastre. Enfin, il faut relever la contradiction de deux articles du fameux programme: « la femme n'a pas besoin de connaissances politiques », et « il faut qu'elle s'intéresse aux événements de son temps », car il ne nous semble pas possible qu'une femme s'intéresse aux événements contemporains sans posséder des connaissances politiques.

Le national-socialisme a attendu deux ans pour donner aux femmes une chance d'occuper de nouveaux postes supérieurs. Nous verrons combien des situations importantes dans la politique intérieure du Reich, de ces situations qui leur avaient été accordées après la guerre sans une hésitation, et sans qu'on sentit le besoin de les former d'abord pour leur travail; on les trouvait sans peine dans les rangs des féministes démocratiques et socialistes.

S. TER.



Publications reçues

Comment gagner la jeunesse à l'idée de la S.d.N.? (Rapport présenté par M. H. Duchosal à l'Union internationale des Associations pour la S. d. N.)

Ce rapport mentionne longuement l'Ecole d'été et son organisation. Des cours sont donnés dans cette Ecole sur tous les sujets touchant de près ou de loin à la S. d. N.: Où en est la S. d. N.? la protection de la femme et de l'enfant; la lutte contre les stupéfiantes; la vie financière internationale et la S. d. N.; la réforme de la S. d. N.; où sont les chefs? les méthodes de l'enseignement de la paix; le désarmement moral; la S. d. N. et l'opinion publique; etc., etc.

Le choix des élèves devrait se faire par un concours organisé entre les élèves de la classe supérieure des Ecoles normales, Gymnases, Ecoles supérieures de jeunes filles, Ecoles de Commerce, Arts et métiers. Il est indispensable de former la jeunesse au nouvel esprit de paix; c'est pourquoi il faut en attendre les éléments forts, afin qu'ils deviennent chefs de file et qu'ils propagent les idées de la S. d. N.

Les concours donnés aux élèves de l'Ecole de Genève ont porté sur l'œuvre politique de la S. d. N., la coopération intellectuelle internationale et l'œuvre du Bureau international du Travail, etc. La jeunesse ignore la plupart de ces questions; il faut la renseigner et chercher à l'y intéresser. Les Sections suisses devraient instituer des concours dans les écoles de leur ville, et offrir comme prix aux meilleurs travaux présentés le voyage à Genève et la somme permettant de suivre l'Ecole d'été de l'Union internationale des Associations pour la S. d. N. Il existe déjà des groupes de jeunesse en Grande-Bretagne, au Danemark, au Canada, aux Etats-Unis. Le développement de tels groupements ne peut qu'être extrêmement favorable à la S. d. N. Un Congrès mondial de la jeunesse aura lieu à Genève en 1936, et il serait très désirable que les sections de la S. d. N. puissent, d'ici là, obtenir de leurs groupements de jeunes qu'ils s'intéressent à ce Congrès et y participent. Car, c'est en atteignant la jeunesse que l'on peut espérer créer à la longue la mentalité nouvelle nécessaire à un monde nouveau.

L.-H. P.



Nouvelles des Sections.

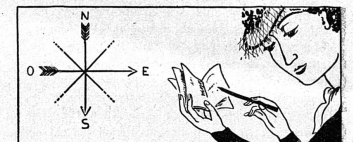
GENÈVE. — Pour la première séance de sa reprise d'activité, l'Association genevoise pour le Suffrage féminin avait demandé à son infatigable Présidente, M^{lle} Gour, Secrétaire générale de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, une

causerie sur le féminisme à la récente Assemblée de la S. d. N. On oublie un peu trop en effet, à côté du grand conflit italo-éthiopien, le travail des Commissions de l'Assemblée, entre autres celui de la Commission juridique et de la Commission des questions sociales. Dans un exposé vivant, parfois émouvant, l'oratrice détailla les principaux problèmes débattus: traite des femmes et des enfants, protection des mineurs, statut de la femme, nationalité de la femme mariée. Ce dernier problème complexe, beaucoup plus important que ne le semblent croire une quantité de personnes, ne pose pas seulement une question de justice, mais peut aboutir, tel qu'il est encore aujourd'hui, en cas de guerre ou d'indigence de la femme mariée à un étranger, aux situations les plus lamentables. Et ce fut un bel encouragement pour l'Association de constater combien l'auditoire fut saisi et intéressé par toutes ces questions, et combien heureuse avait été l'idée de se préoccuper de toute cette vie internationale.

E. K.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Notre section a eu, le dimanche 27 octobre, le plaisir de recevoir l'Assemblée cantonale — une vingtaine de délégués et un public restreint — pour une séance intéressante sous la présidence de M^{me} Chalandes, présidente cantonale. Revue de l'activité de l'année, programme pour l'exercice qui commence, où figurent de nouveau le vote communal et l'entrée des femmes dans les jurys des tribunaux, échange de vues et, comme toujours, anxiété au sujet des sections défilantes et recherche des moyens de leur insuffler vie. Il faudrait aussi fonder de nouveaux groupes et la tâche est difficile. Un thé fleuri et beaucoup d'animation faite de la joie de se retrouver.

J. V.



Garnet de la Quinzaine

Mercredi 6 novembre:

NEUCHÂTEL: Union féministe pour le Suffrage, 20 h. 15, Restaurant sans alcool: 1. *Compte-rendu de l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féministes suisses* (M^{lle} Jeanrenaud); 2. *Travail des femmes dans le Service civil*. Projections lumineuses. (M^{lle} Waldvogel). Séance publique.

Mercredi 13 novembre:

LAUSANNE: Petite salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: Suffrage féminin. Cours public et gratuit de M^{lle} le Dr. Koussmine: *Le nouveau-né, ses particularités, sa croissance, le nourrisson bien portant, comment le soigner*.

Jeu 14 et 21 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes et Union féminine d'Education nationale, 20 h. 30, r. Et-Dumont, 22: *Notre constitution fédérale, son contenu, ses applications, son avenir*, 4^{me} et 5^{me} leçons du cours public et gratuit d'instruction civique donné par M^{re} Alfred Borel, avocat.

Vendredi 15 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, rue Charles-Bonnet, 6: *Les biens et le code civil suisse: Les biens de la femme dans le mariage. Héritages, testaments, partages*, par M^{me} Schreiber-Favre, avocate.

Mercredi 20 novembre:

LAUSANNE: Petite salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: Suffrage féminin. Cours public et gratuit de M^{lle} le Dr. Koussmine: *L'alimentation du nourrisson bien portant, l'allaitement naturel, l'allaitement artificiel: le rôle et l'importance des vitamines dans l'alimentation du petit enfant*.

Vendredi 22 et 29 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, rue Charles-Bonnet, 6: *Le commerce et la loi: Vente. Bail. Contrat de travail; employeurs et employés. Poursuite pour dettes. Commandement de payer, saisie, vente, faillite*, par M^{lle} E. Kamacher, avocate. (Deux séances, 2 fr.; cartes à l'entrée.)

BEURRE FONDU
excellent

en boîtes de 1 kilo
et d'une livre
Très avantageux

En vente partout
Laiteries Réunies

P 9816 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE